

Cette montagne a, au sommet, 500 pieds sur chaque face; elle est de 500 pieds au-dessous du torrent de Cédron. Elle fut répartie en plusieurs terrasses et environnée de murs, dont quelques-uns, sur l'enceinte, avaient plus de cent pieds de hauteur.

Au sommet, se trouvait une plate-forme de 500 pieds sur chaque face, et, en dessous, le terrain était disposé en terrasses dont la dernière avait près de 1,500 pieds de largeur.

Après la plate-forme du temple, on trouvait à vingt pieds au-dessous le parvis des prêtres, ensuite le parvis des Israélites, et enfin plus bas, le parvis des Gentils. En bas, était une enceinte garnie de portes, de pavillons, d'angles et de créneaux, comme une forteresse.

Ces différents parvis étaient disposés de telle sorte que, de chaque parvis, on voyait tout ce qui se passait au parvis des prêtres et en particulier l'autel des holocaustes.

Quant au sanctuaire, le plan de Salomon reproduisait en matériaux solides et en doublant les dimensions le tabernacle de Moïse, au désert; c'est à peu près l'étendue de Notre-Dame de Lourdes de Montréal.

En avant du temple, il y avait une façade composée d'un vestibule avec un portique d'une hauteur de cent vingt coudées (voyez au livre des Paralipomènes II, c. III, v. 4), ce qui a paru incroyable à plusieurs critiques modernes qui pensaient qu'on ne trouve nulle part de si grands portiques. Or, tous les temples de l'Égypte et de l'Inde ont de ces portiques, dont quelques-uns ont jusqu'à deux cents pieds de hauteur.

Le conférencier a continué en décrivant les décorations du temple, ses cérémonies, les magnificences de sa dédicace.

Il a terminé en parlant de l'origine probable des cinq ordres grecs dans les dispositions de cette œuvre de Salomon, qui inspirée par l'Esprit Saint, devait être aussi merveilleuse par l'excellence de la conception que par la magnificence des matériaux.

UNIVERSITÉ LAVAL

SAINT-BENOIT — INFLUENCE CIVILISATRICE DE L'ÉGLISE, ET PARTICULIÈREMENT DES ORDRES RELIGIEUX.

(Résumé de la conférence de M. l'abbé Emard.)

Après la chute de l'empire romain, deux races se trouvèrent par-tout en présence en Occident : les peuples vaincus, avilis par l'empire, étaient déchirés par l'hérésie non moins que ravagés par les invasions ; les vainqueurs, païens ou hérétiques, ne connaissant que le droit du plus fort, se montraient impitoyables dans leurs vengeances et leurs persécutions. Aux misères matérielles, à la ruine presque complète des villes et des campagnes se joignait le désordre moral le plus désastreux.